



29/05/2024

## À propos des algues vertes : le point de vue du Parti révolutionnaire Communistes

Vous nous avez interpellé à propos de la question des algues vertes et nous vous en remercions. Ce problème est un problème de santé publique et il est malheureusement connu depuis longtemps sans qu'une réponse appropriée y ait été apportée par les pouvoirs publics.

La nature du problème est bien identifiée, elle se résume dans une augmentation significative des taux de composants azotés dans les eaux des rivières. Cette concentration élevée de nitrate favorise la prolifération de ces algues et leur décomposition engendre la formation de gaz sulfureux toxique, tandis que leur croissance épuise les eaux en oxygène, auquel s'ajoutent les effets mécaniques d'une forte concentration végétale.

Il est clair que les déversements d'effluents qui sont dus à l'élevage intensif et à sa concentration dans un espace territorial réduit sont responsables de cette situation. Il nous semble que la première mesure à prendre consisterait à rendre obligatoire le traitement complet de ces effluents selon des normes en mesure d'empêcher le phénomène de prolifération. Comme parti politique nous sommes évidemment soucieux et attentifs au fait qu'un tel traitement doit prendre en compte la santé des salariés du secteur comme celle des citoyens. Une telle mesure y contribuerait.

En plus de cette mesure, il nous semble impératif de poser la question de la nature même du développement agro-industriel dans un système, le capitalisme, dont le seul objectif de développement est la réalisation de profits au détriment même de la santé des salariés et des citoyens.

Nous sommes évidemment prêts à en discuter avec vous et à entendre vos arguments.

Bien cordialement

Michel Gruselle

P/o le parti révolutionnaire Communistes

## **A) Thème agriculture et nature**

### **Questions**

1. Comment considérez-vous les nouvelles techniques génomiques (NGT en anglais) pour leur utilisation agronomique, en particulier par rapport aux techniques de transgénèse utilisées antérieurement et regroupées sous le terme d'OGM ?
2. Quelles mesures préconisez-vous pour préserver la biodiversité à l'échelle européenne ?

### **Réponses (maximum 2 pages):**

**Comment considérez-vous les nouvelles techniques génomiques (NGT en anglais) pour leur utilisation agronomique, en particulier par rapport aux techniques de transgénèse utilisées antérieurement et regroupées sous le terme d'OGM ?**

L'introduction par l'Homme de gènes dans une plante n'est que la reproduction de ce que la nature a fait et qui est un des mécanismes de l'évolution. Les OGM malgré leur diabolisation sont largement répandus dans le monde, sauf en Europe. Aucun des effets délétères annoncés sur la santé humaine et animale ainsi que sur la biodiversité n'a été identifié à ce jour.

L'activisme des associations et ONG environnementales auprès de la Commission européenne et du Parlement n'est pas sans conséquence. Que de frilosité des instances européennes pour autoriser la culture de plantes NGT. L'édition du génome qui a valu le prix Nobel à la française Emmanuelle Charpentier et à l'Américaine Jennifer Doudna ne peuvent toujours pas être utilisées en Europe pour modifier des organismes végétaux commercialisables. De leurs côtés, les USA et la Chine ont engagé des dépenses colossales pour des programmes d'édition du génome en médecine humaine, vétérinaire et pour l'amélioration des plantes. En 1997, la Commission européenne avait publié un document intitulé « Pour un Europe de la connaissance » qui commençait ainsi « Constatant que nous entrons désormais dans la "Société de la Connaissance", la Commission, dans son Agenda 2000, a proposé de faire des Politiques qui en sont les moteurs naturels (innovation, recherche, éducation, formation) l'un des quatre axes fondamentaux des politiques internes de l'Union. ». Il est évident que nous en sommes très loin. Ainsi, L'asservissement de l'UE à l'écologisme la plonge dans une stratégie de déclin

Notre parti est très attaché au développement de la connaissance et donc de la recherche scientifique. En même temps, il est attentif à la mise en œuvre sociale sous forme de technique et de production qui sont des enjeux de la lutte des classes comme le soulignait F. Engels dans son ouvrage : *Dialectique de la nature*. Nous avons toujours soutenu l'idée que les recherches sur l'amélioration rationnelle des espèces végétales pouvait être un moyen de répondre de manière stable aux besoins alimentaires de la population mondiale en tenant compte des ressources disponibles en terre et en eau, tout en permettant la vie dans un environnement, de l'air de l'eau et des sols, non dégradé. C'est pourquoi, nous envisageons sereinement l'utilisation des techniques génomiques, notamment celle de l'édition du génome. Pour autant, nous sommes attentifs au fait que l'accaparement des terres et de l'eau par des groupes monopolistes agro-alimentaires capitalistes est un danger pour le développement de l'Humanité.

**Quelles mesures préconisez-vous pour préserver la biodiversité à l'échelle européenne ?**

Concernant la biodiversité, le débat est entièrement structuré par l'idéologie des associations, ONG environnementalistes au détriment d'une approche rationnelle. Comme pour le climat, l'ambiance dominante est celle du catastrophisme. Les pays de l'Europe géographique sont de longue date densément peuplés et urbanisés, bénéficiant de réseaux de communications abondants, il s'y pratique une agriculture et un élevage qui dès le Moyen-Age ont entraîné des modifications sensibles de l'environnement. Il est donc possible de dire que les territoires des pays européens ont été et sont largement dominés et transformés par les activités humaines, qu'elles soient agricoles et/ou industrielles. Loin de rêver à un retour impossible au jardin d'Eden, il convient d'assurer par des législations simples et contraignantes la garantie d'un environnement qui permettent, dans leur travail et la vie courante aux salariés et à leurs familles, une vie saine en donnant l'espace possible à des espaces naturels protégés.

## **A) Thème numérique**

### **Questions**

1. Selon vous, quels bénéfices peut-on attendre de l'intelligence artificielle (IA) au niveau européen et quels sont les sujets de préoccupation qui doivent être pris en considération?
2. Comment envisagez-vous le partage et la protection des données personnelles au niveau européen, dans un monde numérique ?

### **Réponses (maximum 2 pages) :**

Notons en préambule que le contenu de l'Intelligence Artificielle (IA) est en totale inadéquation avec sa dénomination à caractère mensongère comme tout terme promotionnel. De fait, l'intelligence ne se résume pas à une puissance de calcul et de traitement d'une masse d'information.

Pour autant, il convient d'admettre le bénéfice d'une telle technique dans les secteurs particuliers de recherches qui permettent de tester des conjectures ou d'affiner des modélisations.

En revanche, dans les domaines plus communs, dans lesquels l'IA est usitée déjà couramment (par exemple suivis de « navigation » sur les réseaux sociaux pour cadrer le « profil » de l'utilisateur), l'intronisation de l'IA pose question, en particulier dans l'usage de données sans autorisations de leurs émetteurs. L'IA présente également des dangers pour un nombre important de travailleurs dont les missions pourraient être remplies à meilleur compte par des procédures d'IA. Enfin, en termes de démocratie et de liberté publique, l'IA présente des risques si évidents que la fascination qu'elle provoque auprès de quelques décideurs interrogent.

La vague de l'IA semble irrépessible d'autant qu'elle est encouragée par de puissants intérêts capitalistiques. A notre sens, la situation appelle à une vigilance des forces démocratiques et à une réflexion au sujet des droits d'intervention du monde du travail face à cette technique potentiellement destructrice.